

Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, quatrième trimestre de 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 22 avril 2022

Faits saillants

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens se sont chiffrées à 4,2 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2021, ce qui est bien supérieur aux recettes au même trimestre de 2020, mais légèrement en deçà des deux tiers (65,0 %) des recettes générées au cours du quatrième trimestre de 2019.

Les recettes de passagers, qui se sont élevées à 3,1 milliards de dollars, sont demeurées la principale source de revenus des compagnies aériennes. Le fret aérien a généré 844 millions de dollars, ce qui représente près du cinquième (19,9 %) du total, bien au-delà de la contribution aux revenus de 5 % à 7 % observée avant la pandémie.

Au quatrième trimestre de 2021, les transporteurs aériens canadiens ont transporté 11,0 millions de passagers sur des vols réguliers et des vols d'affrètement, en hausse par rapport aux 9,2 millions de passagers transportés au cours du trimestre précédent.

Le 11 mars 2020, la COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. Au cours des mois qui ont suivi, les voyages aériens canadiens sont demeurés bien en deçà des niveaux historiques. À moins d'indication contraire, les comparaisons sont effectuées avec le même trimestre de 2019 (également appelé « niveaux enregistrés avant la pandémie »), lorsque les niveaux d'activité des compagnies aériennes correspondaient aux tendances historiques.

Les recettes d'exploitation sont en hausse pour clôturer l'année

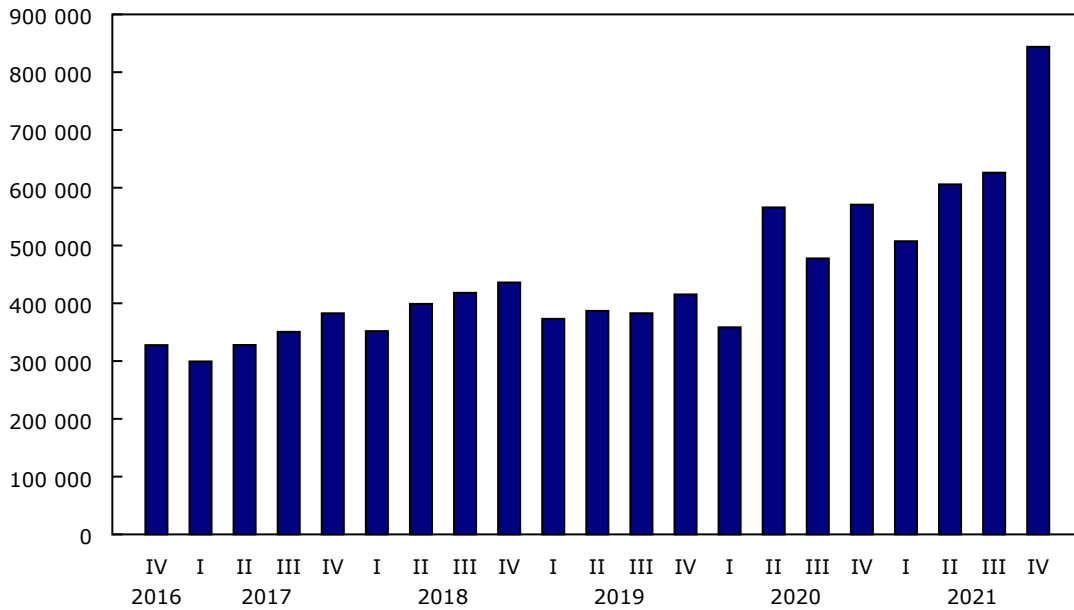
Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens (niveaux I et II) ont totalisé 4,2 milliards de dollars au quatrième trimestre de 2021, ce qui représente le montant le plus élevé depuis le début de la pandémie. Malgré l'augmentation, les recettes d'exploitation n'ont représenté qu'environ les deux tiers (65,0 %) des recettes générées au quatrième trimestre de 2019.

Les recettes de passagers, qui se sont élevées à 3,1 milliards de dollars, ont représenté environ les trois quarts des recettes d'exploitation totales. De nombreuses compagnies aériennes ont continué de compléter leurs activités par du fret; ces recettes ont atteint 844 millions de dollars au cours du quatrième trimestre de 2021. Les recettes de marchandises affichent une tendance à la hausse depuis le début de la pandémie et ont plus que doublé par rapport au montant enregistré au quatrième trimestre de 2019.



Graphique 1
Recettes de marchandises trimestrielles, transporteurs aériens canadiens

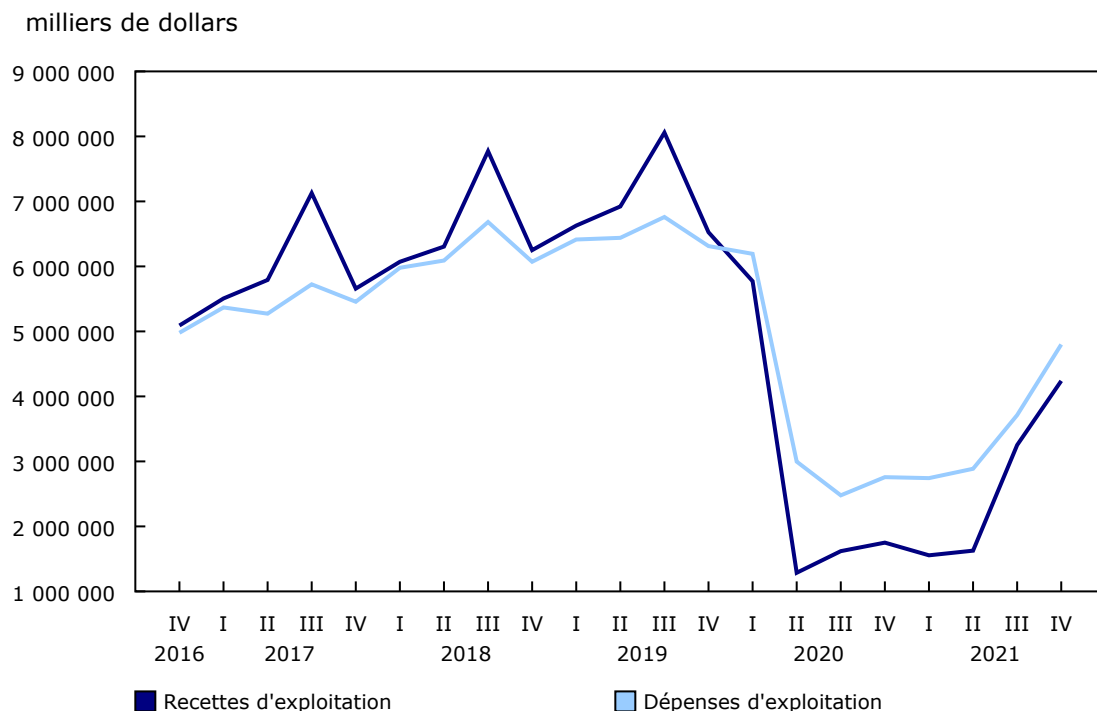
milliers de dollars



Source(s) : Tableau [23-10-0260-01](#).

Par ailleurs, les dépenses d'exploitation totales se sont établies à 4,8 milliards de dollars, en baisse de 24,0 % par rapport au quatrième trimestre de 2019. Par conséquent, les coûts d'exploitation par siège-kilomètre disponible des compagnies aériennes (qui s'applique aux vols réguliers seulement) étaient en hausse de 36,7 % par rapport au quatrième trimestre de 2019.

Graphique 2 Recettes et dépenses d'exploitation, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0260-01.

Par rapport au même trimestre de 2019, l'emploi a reculé de 29,2 %, et les salaires, les traitements et les avantages sociaux ont diminué de 2,2 %. Les compagnies aériennes ont engagé des dépenses de 1,1 milliard de dollars pour leurs 44 667 employés.

Les autres dépenses d'exploitation, comme la dépréciation et l'entretien, ont représenté la plus grande part (55,1 %) des dépenses d'exploitation totales au quatrième trimestre, suivies des salaires, des traitements et des avantages sociaux (23,8 %) et du carburant à turbomoteurs (21,2 %).

En fin de compte, les transporteurs aériens canadiens ont enregistré une perte d'exploitation nette pour un huitième trimestre consécutif. Cette perte de 561 millions de dollars au cours du quatrième trimestre, combinée à une perte hors exploitation nette de 70,2 millions de dollars, s'est traduite par une perte nette totale de 631 millions de dollars pour le trimestre.

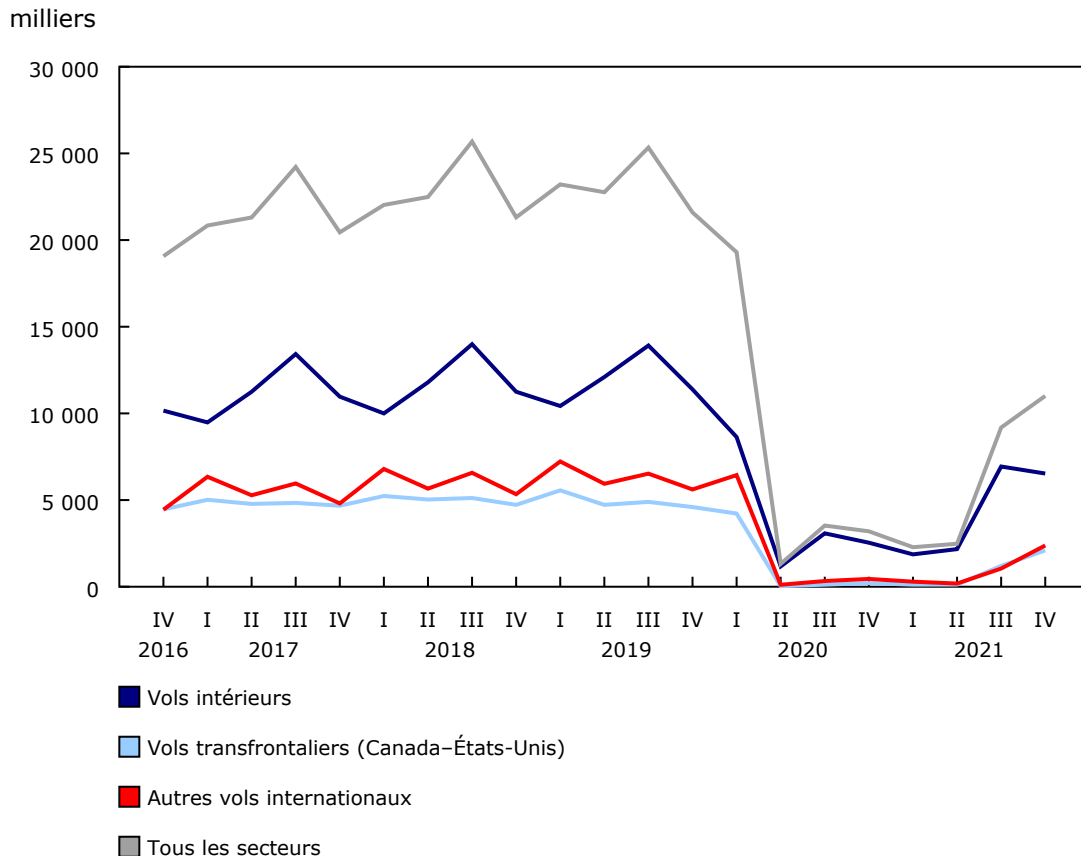
La hausse du trafic international stimule la reprise

Les 24 transporteurs aériens canadiens ont transporté 11,0 millions de passagers au quatrième trimestre, à savoir 10,6 millions sur des vols réguliers et 405 000 sur des vols affrétés. Bien que le nombre de passagers transportés ait été de plus de trois fois supérieur à celui enregistré au même trimestre de 2020, il correspond à environ la moitié (51,0 %) du niveau observé en 2019, avant la pandémie.

Le nombre de passagers sur les itinéraires intérieurs s'est élevé à 6,5 millions, et le secteur des vols internationaux a progressé pour atteindre 4,5 millions de passagers. Le nombre de passagers dans le secteur des vols internationaux a représenté moins de 25 % du nombre total de passagers au cours de chaque trimestre pendant la pandémie. Cependant, par suite de la levée des restrictions de voyage et de l'augmentation du nombre d'itinéraires

internationaux au cours du quatrième trimestre de 2021, ces passagers ont représenté 40,7 % du total : 2,1 millions pour les vols transfrontaliers (vols entre le Canada et les États-Unis) et 2,4 millions pour les autres vols internationaux.

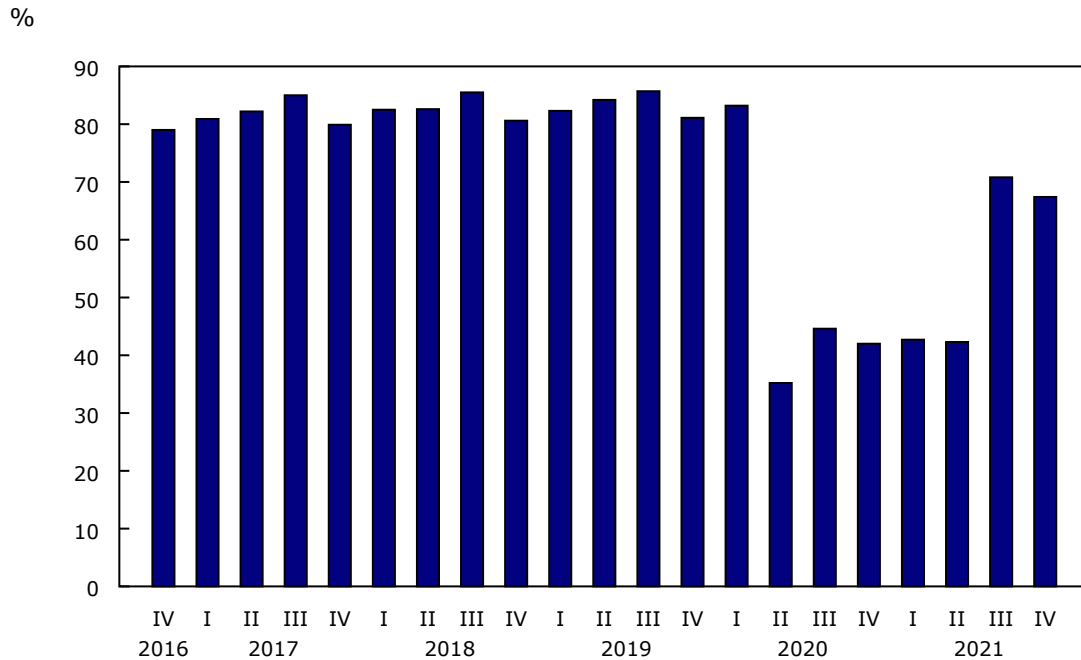
Graphique 3 Passagers transportés, selon le secteur, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau [23-10-0259-01](#).

Le trafic de vols réguliers (autres que les vols d'affrètement) s'est chiffré à 23,9 milliards de passagers-kilomètres au quatrième trimestre de 2021, tandis que la capacité s'est établie à 35,5 milliards de passagers-kilomètres disponibles, ce qui a donné lieu à un coefficient de remplissage de 67,4 % pour le trimestre. Bien que le coefficient de remplissage soit demeuré inférieur au niveau prépandémie observé deux ans plus tôt (81,1 %), il s'agit du deuxième trimestre consécutif où il est supérieur à 50 %, après avoir été inférieur à ce niveau depuis le premier trimestre de 2020.

Graphique 4 Coefficient de remplissage, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0258-01.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, aucun changement quant au niveau de transporteur aérien n'a été appliqué pour l'année de référence 2021.

Les **transporteurs aériens de niveau I** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Les **transporteurs aériens de niveau II** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté, selon le cas : a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Les **revenus et les pertes hors exploitation nets** proviennent des entreprises commerciales hors du domaine des services aériens, des autres recettes et dépenses imputables aux opérations de financement ou à d'autres activités qui ne font pas partie intégrante du transport aérien, et des postes spéciaux dont la répétition n'est pas de nature périodique. La provision au chapitre de l'impôt sur le revenu est également incluse. Les **revenus hors exploitation** peuvent consister, par exemple, en gains en capital résultant de la vente d'aéronefs, en intérêts créditeurs et en rajustements de devises étrangères, et les **dépenses hors exploitation** comprennent les pertes en capital, les intérêts sur des emprunts bancaires et d'autres dettes.

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Les données du deuxième trimestre de 2019 au troisième trimestre de 2021 ont été révisées.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes pourrait ne pas correspondre au total.

Tableaux disponibles : [23-10-0258-01](#) à [23-10-0262-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête **2712**.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).